



Illustrations des bonnes pratiques

Mesurer les performances du recyclage et de la collecte sélective : Population desservie et suivi des erreurs de tri

Critère 3.4.2.

*Présentation de la formation des agents de collecte
pour la gestion des erreurs de tri*

SMICVAL du Libournais Haute-Gironde (33)

Comment faire un refus de tri



Emballages

1. Connaître les consignes de tri
2. Repérer les intrus
 - 2.1. Déchets indésirables
 - 2.2. Astuces pour déceler les erreurs de tri
3. Signaler une erreur de tri
 - 3.1. Travail du rippeur
 - 3.2. Travail du chauffeur
3. Remplir/coller un refus de tri
 - 4.1. Travail du chauffeur
 - 4.2. Travail du rippeur

Connaître les consignes de tri

Emballages à recycler

Toutes les bouteilles et tous les flacons en plastique



Boîtes métalliques, briques et cartonnettes



Journaux, magazines et prospectus



sac de collecte 50L

Repérer les intrus

Déchets indésirables : verre, déchets verts, ...

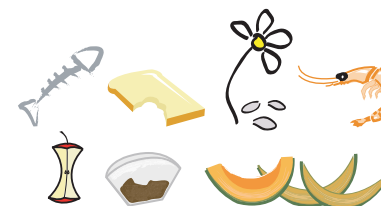
Verre

Bouteilles, flacons, pots, bocaux



Déchets alimentaires

Jus, corps gras



Déchets verts

Tontes, feuilles, branches



Plastiques non recyclables

Pots de yaourt, barquettes en polystyrène, sacs non conformes



Repérer les intrus

Astuces pour déceler les erreurs de tri

Verre

Taper le sac 2 ou 3 fois par terre permet de déceler la présence de verre



Corps gras

Vérifier avec attention le fond du sac jaune



Signaler une erreur de tri

Travail du rippeur

Relever l'adresse

Relever si possible l'adresse exacte (numéro, Lieudit, Commune)



Transmettre les informations

Préciser le motif du refus et communiquer précisément l'adresse relevée au chauffeur



3.1

Comment faire un refus ➤ de tri

Signaler une erreur de tri

Travail du chauffeur

Noter l'adresse

Noter l'adresse sur la feuille de suivi des refus



Préciser le motif du refus

Ceci est nécessaire pour que les conseillers puissent traiter le refus par la suite



3.2

Remplir/coller un refus de tri

Travail du chauffeur

Signaler l'erreur

Remplir la feuille de refus de tri

Cocher la case
correspondante
à l'**erreur de tri**



→ RECTIFIEZ LE TRI !

Le bac ou sac translucide jaune est exclusivement réservé aux emballages à recycler et aux journaux magazines. Aujourd'hui, nous n'avons pas pu le collecter pour l'une des raisons suivantes :

Il contient des déchets de cuisine ou des restes de repas habituelle
Le bon geste : jetez-les avec les biodéchets ou dans votre poubelle habituelle

Il contient des déchets de jardin (gazon, fleurs, feuilles...)
Le bon geste : amenez-les en déchèterie

Il contient du verre
Le bon geste : amenez-le en borne d'apport volontaire

Il contient du plastique non recyclable (pot de yaourt, crème fraîche...)
Le bon geste : jetez-le dans votre poubelle habituelle

Son contenu est traité dans des emballages propres et secs

Il contient du polystyrène
Le bon geste : jetez-le dans votre poubelle habituelle

Il contient des ordures ménagères
Le bon geste : jetez-les dans votre poubelle habituelle

Autres : _____

Une question sur le tri des déchets ?

→ 05 57 84 74 00

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.



Remplir/coller un refus de tri

Travail du rippeur

Coller le refus de tri

Coller le «post-it» sur le sac ou les sacs mal triés

Coller le refus de tri sur le **sac 50L***

Attention

En cas de mauvais temps, déposer si possible le refus dans la boîte aux lettres

